



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Eure

Commune : Acquigny

Autres communes :

R500

Appellation : Domaine d'Acquigny

Monument(s)

Appellation :

Protection :

Arrêté : inscription le 20/08/1993

Étendue de la protection : Ensemble du domaine bâti et non bâti, y compris le réseau hydraulique, à savoir le parc en totalité, sols et plantations, y compris les murs et portails, canaux, rivière, ponts et vannages et l'enclos du cimetière, ainsi que les terres et prairies jouxtant le château au sud et à l'Ouest ; les façades et toitures du commun nord et de la ferme du château ; le bâtiment de l'orangerie, en totalité ; le bras canalisé de l'Iton depuis son origine, vannage des Portelles au lieu-dit les Planches, jusqu'au pont situé dans l'axe de l'avenue de l'église (cad. AC 199 à 201, 49 à 52, 167, 168, 63 à 65, 30 ; ZD 150 à 154 ; ZE 126)

Appellation : Domaine d'Acquigny

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 20/08/1993

Étendue de la protection : Ensemble du domaine bâti et non bâti, y compris le réseau hydraulique, à savoir le parc en totalité, sols et plantations, y compris les murs et portails, canaux, rivière, ponts et vannages et l'enclos du cimetière, ainsi que les terres et prairies jouxtant le château au sud et à l'Ouest ; les façades et toitures du commun nord et de la ferme du château ; le bâtiment de l'orangerie, en totalité ; le bras canalisé de l'Iton depuis son origine, vannage des Portelles au lieu-

dit les Planches, jusqu'au pont situé dans l'axe de l'avenue de l'église (cad. AC 199 à 201, 49 à 52, 167, 168, 63 à 65, 30 ; ZD 150 à 154 ; ZE 126)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.